

PAUVRETÉ

► **Michel Marchal** revient sur le sujet des solidarités et l'inscription de la collectivité dans le schéma national de prévention et lutte contre la pauvreté. *« L'ambition était forte. Mais la pauvreté n'a fait que de s'accroître. Quel bilan en tirer ? »*, interroge le conseiller départemental d'opposition. Réponse du préfet : *« C'est un sujet partagé avec le Département. Je note que le taux de pauvreté monétaire est resté stable par rapport à 2020, voire en baisse par rapport à 2018. Notamment grâce aux interventions massives, à la baisse du taux de chômage sur notre territoire à 7 % ce qui est en dessous de la moyenne nationale. Je note également que le nombre d'allocataires du RSA a baissé, comme ceux des minima sociaux et aides aux logements. On peut penser que la situation de nos concitoyens s'est globalement améliorée. Il n'en reste pas moins qu'une précarisation reste importante sur une certaine partie de la population, comme une grande pauvreté pour d'autres. Il nous faut poursuivre le travail et renforcer les contrats jeunes majeurs, la formation de professionnels référents comme poursuivre le développement de filières d'avenir. **Nous avons toujours près de 50 000 personnes inscrites à Pôle emploi en Meurthe-et-Moselle.** »*